



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Mercredi 21 février 2024

Initiation au compostage et vente de composteurs

Le Service Environnement et le pôle Déchets Ménagers organisent une nouvelle session de vente de composteurs individuels et de permanences.

Vente de composteurs individuels au tarif de 20€ et initiation au compostage

ARCHE Agglo poursuit son engagement pour la valorisation des biodéchets !

Vous le savez, depuis le 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers.

Depuis plusieurs années, l'Agglo et son Service Environnement / Déchets Ménagers ont pris les devants et proposent plusieurs solutions de compostage pour les communes et pour les particuliers.

Pour résumer, ARCHE Agglo s'est donc engagée pour la valorisation des biodéchets et sur leur réduction avec, comme objectif majeur, d'éviter les déchets verts et d'encourager la gestion de proximité via le compostage individuel, le compostage collectif et le broyage des déchets verts.

En poursuivant la stratégie de gestion des biodéchets déjà mise en place, l'Agglo propose des permanences sur le compostage individuel sur plusieurs communes du territoire, pour une 3e session, la 1ère en 2024.

Les habitants du territoire peuvent ainsi obtenir des composteurs au tarif préférentiel de 20€ après avoir bénéficié d'une courte initiation au compostage par les guides composteurs de l'Agglomération.

Infos et réservations : dechets@archeagglo.fr et 04 26 78 57 46.

INITIATION AU COMPOSTAGE ET VENTE DE COMPOSTEURS

Votre composteur vous sera remis après une courte formation et un temps d'échange à l'occasion de permanences proposées sur l'ensemble du territoire.

Inscriptions et programme des permanences : www.archeagglo.fr/dechets

par téléphone : 04 26 78 57 46 et par mail : dechets@archeagglo.fr

Opération réalisée avec le soutien financier de l'ADDFE dans le cadre du Plan de service et financé par l'Union européenne.

Finistère 2017
RÉGION AUVERGNE
NORD-NOUVELE
AISENE
L'ARCHE EN HERMITAGE
ARCHE Agglo

Les permanences (2 sessions, à 17h30 et 18h30 sauf mention contraire) :

- Jeudi 14 mars à Saint-Donat-sur-l'Herbasse
- Samedi 16 mars à 9h à Chavannes
- Jeudi 28 mars à 18h30 à Vion
- Mercredi 10 avril à Tournon-sur-Rhône
- Jeudi 2 mai à Saint-Donat-sur-l'Herbasse
- Jeudi 20 juin à Tournon-sur-Rhône
- Jeudi 11 juillet à Saint-Donat-sur-l'Herbasse
- Jeudi 12 septembre à Saint-Donat-sur-l'Herbasse
- Jeudi 7 novembre à Saint-Donat-sur-l'Herbasse